



6 octobre 2020

Scolarité obligatoire

Recherche sur le harcèlement entre pairs en milieu scolaire

Le Département de l'économie et de la formation (DEF) a mandaté la Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS) afin de mettre en place une politique coordonnée de prévention et de lutte contre le harcèlement entre pairs en milieu scolaire. Dans la continuité de l'enquête conduite en 2012, la HEP-VS a chiffré l'évolution du phénomène et en a approfondi sa compréhension pour tous les degrés de la scolarité obligatoire. Les résultats montrent que les élèves ont globalement moins de risque d'être exposés à du harcèlement. Une perméabilité des rôles (victimes, auteurs, témoins) a pu être mise en évidence, tout comme des lieux et moments propices à l'émergence du harcèlement.

Au printemps 2019, un total de 4'652 élèves scolarisés en Valais (7-8H et 9-10CO) a complété un questionnaire électronique. Les analyses comparatives entre 2012 et 2019 indiquent que les élèves ont aujourd'hui globalement moins de risque d'être exposés à du harcèlement et que le climat scolaire s'avère toujours excellent (95.7% se sentent bien en classe). La forme la plus courante de violence en milieu scolaire est de type verbal (8.3% primaire et 12.1% CO). Il s'agit d'ailleurs de la forme de harcèlement qui n'a pas diminué. Par rapport à 2012, les régions linguistiques et géographiques ne sont plus des prédicteurs du harcèlement, à l'inverse des degrés, du genre et de la taille des établissements.

L'équipe de recherche de la HEP-VS a conduit des entretiens avec différents actrices et acteurs de l'école : 477 enfants entre 5 et 17 ans ainsi que 40 enseignantes et enseignants, médiateurs et médiatrices scolaires et psychologues. Cette étude qualitative a mis en évidence plusieurs faits nouveaux. Le harcèlement est un phénomène qui évolue au cours de la scolarité. Il est fréquent que les élèves changent de rôle (victime, auteur, témoin). Du point de vue des professionnels, l'intervention est difficile et un épuisement dans le traitement des cas ainsi qu'un manque de coordination sont relevés. Enfin, les observations mettent en évidence des formes de travail, des lieux et des moments, en particulier lorsque la surveillance des adultes est intermittente, qui favorisent l'émergence du harcèlement.

En conclusion, les résultats permettent de donner une orientation claire à un groupe de travail qui sera prochainement constitué et dont la mission consistera à soutenir le DEF dans la définition d'une politique cantonale de prévention et de lutte contre le harcèlement. Dans ce contexte, des outils (protocole d'intervention, outils de détection) et des formations continues seront proposés.

Pour plus d'information: <https://animation.hepvs.ch/harcelementscolaire>

Personnes de contact

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00

Jean-Philippe Lonfat, chef du Service de l'enseignement, 027 606 42 00

Zoe Moody, auteure de l'étude, HEP-Valais, 078 689 20 44

